



HAL
open science

La bibliothèque du Conseil de l'Europe

Elise Giroid

► **To cite this version:**

Elise Giroid. La bibliothèque du Conseil de l'Europe. (Dir). Frédéric Barbier. Bibliothèques Strasbourg : origines - XXIe siècle, Editions des Cendres, 2015, 978-2-85923-060-9. hal-04352021

HAL Id: hal-04352021

<https://hal.science/hal-04352021v1>

Submitted on 11 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La bibliothèque du Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe se dota d'une bibliothèque dès sa création en 1949, à la demande de son Comité des Ministres, organe décisionnel de l'institution. L'objectif était de pouvoir répondre aux besoins documentaires des membres du Comité et de différentes instances telles que l'Assemblée parlementaire (organe délibérant) ou le Secrétariat général (fonction administrative).

Le développement des collections a été axé sur les nombreux centres d'intérêt du Conseil de l'Europe tels que la démocratie et les droits de l'Homme, les questions de discriminations, de migrations, de santé et de bioéthique, d'identité et d'héritage culturel, mais également sur l'environnement et la protection de la nature. Les publications des organisations internationales (UE, ONU, OCDE, etc...), entrées souvent par le biais de dons ou d'échanges, représentent un point fort de la collection.

La constitution du fonds de la bibliothèque a également suivi de près l'histoire de l'Europe et de la construction européenne. Un intérêt particulier a notamment été porté aux études sur les différents pays européens (institutions politiques en Italie, code pénal belge, par exemple) et aux études comparées entre plusieurs pays européens sur les systèmes de santé ou les systèmes scolaires.

Ouverte lors des sessions strasbourgeoises du Parlement européen aux autres fonctionnaires et parlementaires européens, la bibliothèque accueillait également le grand public désirant s'informer sur les questions européennes. L'accès du public extérieur a été restreint suite aux événements du 11 septembre 2001, qui ont occasionné un renforcement du contrôle d'accès au Palais de l'Europe.

Au fil des ans, la bibliothèque centrale a progressivement été rapprochée d'autres services de documentation. En 1990, plusieurs services furent rassemblés au sein d'une *Division de l'Information documentaire*, qui englobait la bibliothèque centrale, les Archives, le Centre de documentation pour l'Éducation en Europe, la collection Vedovato et le Centre Naturopa. Il faut également mentionner la bibliothèque des Droits de l'Homme, à l'origine partie intégrante de la bibliothèque centrale, et devenue autonome en 1993 lors de son installation au sein du Palais des Droits de l'Homme.

- La collection Vedovato

Diplomate italien et ancien président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de 1972 à 1975, Giuseppe Vedovato fit don au Conseil en 1987 d'une importante collection d'ouvrages sur l'histoire de l'Europe, les relations internationales et la diplomatie européenne, qu'il alimenta régulièrement par la suite.

- Les Archives

Ouvert à tous publics, ce service a pour mission de collecter et de conserver l'ensemble des documents produits par le Conseil depuis sa fondation. Par son action, il constitue la mémoire du Conseil de l'Europe.

- Le fonds Éducation

Le Centre de Documentation pour l'Éducation en Europe (CDEE) a été créé en 1964 suite à une décision de la Conférence permanente des Ministres de l'Éducation membres du Conseil de l'Europe. Ses fonds sont orientés autour des questions d'éducation, d'enseignement et de pédagogie, des questions psychologiques et sociales liées à l'enfance et à l'adolescence, et comportent en particulier les publications du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation.

- Le fonds Naturopa

Le « Centre Naturopa » (Centre d'information et de documentation sur la conservation de la nature), créé en 1967, se trouvait au cœur d'un réseau d'agences nationales (une pour chaque Etat membre) et de correspondants (dans quelques Etats non membres) destinés à relayer l'action du Conseil sur les questions d'environnement. Il rassemble des ouvrages sur l'agriculture, les problèmes de pollution, la protection des paysages et de la nature sauvage, la conservation des espèces de la faune et de la flore.

L'intégration des collections fut renforcée en 2000 avec la fusion des fonds de la bibliothèque centrale et des fonds Éducation et Naturopa, puis en 2004 avec la création de la Nouvelle bibliothèque Vedovato, par l'ajout à cet ensemble de la collection Vedovato.

Par la suite, un processus de rationalisation des services de documentation fut enclenché, pour aller vers un modèle de bibliothèque hybride. En 2006, le Secrétariat Général décida d'externaliser la bibliothèque afin de resserrer le service de documentation autour du service des Archives, en faisant le choix du tout numérique pour la documentation courante. Une décision du Comité des Ministres en 2007 désigna la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU) comme lieu d'accueil de cette bibliothèque, ce qui a été confirmé par la signature le 21 novembre 2007 d'une convention de transfert du fonds, scellant ainsi le partenariat entre les deux institutions. Le choix s'est porté sur la BNU en raison de son importance dans le paysage documentaire national et rhénan, son expertise en termes de conservation et son ouverture à tous publics.

Sur l'ensemble des collections qui composaient le fonds de la bibliothèque, seules trois d'entre elles ont été confiées à la BNU : la bibliothèque centrale et les deux collections spécialisées sur l'éducation et l'environnement. En effet, à la demande du donateur, le fonds Vedovato a été confié à l'Université pontificale grégorienne de Rome. Quant aux Archives et à la bibliothèque des Droits de l'Homme, ces services sont toujours en activité au Conseil de l'Europe, à l'instar d'autres centres de documentation localisés à Strasbourg et ailleurs en Europe (Pharmacopée européenne, Centre européen de la jeunesse...). L'amplitude historique des collections confiées à la BNU permet d'enrichir de façon significative son pôle d'excellence consacré aux questions européennes.

Depuis le 1er septembre 2009, ces fonds ont été placés en dépôt à la BNU qui s'attache à signaler les documents dans ses outils de recherche. Hébergée pendant le temps des travaux de *BNU Nouvelle* dans les locaux de la médiathèque du centre-ville Olympe de Gouges, la collection est à présent conservée dans l'annexe de la BNU située rue Fischart. Ces documents sont empruntables par tout usager inscrit à la bibliothèque.